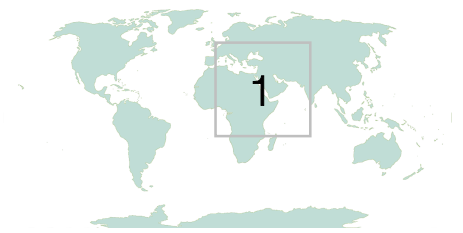


IN-Between Stratégies métropolitaines autour du monde

Entretien #1 | Grenoble, France



Au sein de la [Communauté de Compétences Métropolisation](#) et pour répondre aux questions posées par ses membres, l'INTA en partenariat avec l'association Deltametropool (Pays-Bas) organise une réflexion internationale sur l'«INBetween», l'entre-deux des stratégies métropolitaines, comme poursuite des discussions et échanges sur les processus de développement métropolitain en cours dans le monde.

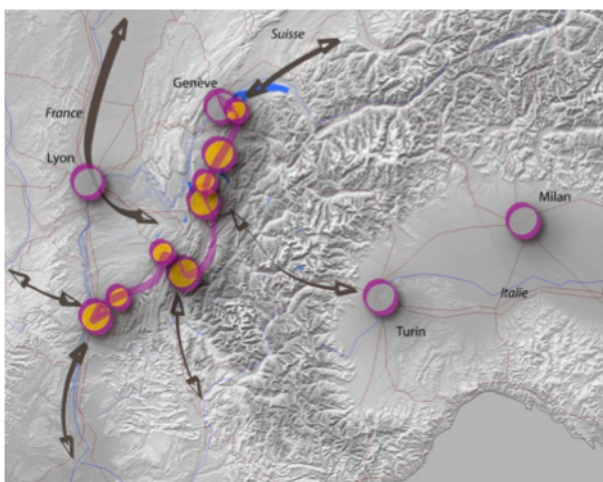
Pendant la première phase, une série d'entretiens ont été réalisés à plusieurs représentants de cas métropolitaines couvrant les thèmes les plus diverses: l'échelle de la région métropolitaine, la gouvernance et la coopération, les nouvelles formes d'urbanité et les environnements métropolitains, les secteurs économiques innovants au sein de la région métropolitaine et quel développement pour la métropole durable.

Le cas de la région grenobloise, France

Entretien avec Jean-Michel Evin, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise - AURG

1. La région métropolitaine

Quelle est l'extension du territoire métropolitain ? Quelles sont les valeurs métropolitaines et quelle est son identité ? Qu'est-ce qui rend votre zone métropolitaine attractive au niveau international?



Le Sillon Alpin, une métropole multipolaire en construction au cœur des Alpes
Des coopérations interrégionales, transfrontalières et transeuropéennes à construire

De Genève à Valence, le Sillon Alpin conjugue un cadre naturel d'exception, avec une grande diversité de populations, et d'activités : une succession de vallées alpines, de villes moyennes et d'agglomérations, une économie diversifiée associant des industries traditionnelles et de haute technologie.

Le Sillon Alpin ne constitue pas à proprement parlé un bassin de vie au sens d'un territoire homogène et autocentré. Les relations entre les différentes agglomérations qui le composent sont d'intensités inégales. Certains maillons sont davantage en interaction avec des territoires situés à l'extérieur du sillon qu'avec les territoires qui le constituent.

Pour autant les territoires du Sillon Alpin partagent un certain nombre de caractéristiques qui les réunit et qui les distingue :

- La première caractéristique commune est un lien fort à la montagne.
- La seconde caractéristique commune est la taille des agglomérations.
- La troisième caractéristique commune est l'appartenance à un espace géographique commun interfaçant trois des plus grandes et plus puissantes régions européennes (Rhône-Alpes et Lyon, La partie française de la Suisse et Genève, le nord de l'Italie et Turin/Milan).

Constitué en chapelet d'agglomérations, ce territoire présente à la fois, un taux de croissance démographique et économique élevé, et un positionnement reconnu dans l'économie de la connaissance (un niveau important d'emplois hautement qualifiés, de laboratoires de recherche, d'universités, de grands équipements scientifiques). Il doit aussi sa vitalité à la proximité et au rayonnement des pôles de Genève et de Lyon, et à sa situation de « maillon actif » sur un grand axe de flux reliant l'Europe du Nord et de l'Est au bassin méditerranéen.

Toutefois, face aux défis de la mondialisation, et aux enjeux de lisibilité et d'attractivité à l'échelle internationale, la question de la « taille critique » a aussi été posée comme un enjeu pour ce territoire. La taille moyenne des agglomérations qui le composent, et le relatif enclavement de certaines d'entre elles par rapport aux grands réseaux de transport, ont pu apparaître comme une faiblesse, justifiant la mise en place de nouvelles formes de coopération.

2. Gouvernance et coopération

Y a-t-il une forme de stratégie métropolitaine en place et le cas échéant, quelles politiques publiques implique-t-elle ?

Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leur rôle et responsabilité dans cette stratégie métropolitaine ?

Quels sont les différents niveaux territoriaux associés à la gouvernance métropolitaine ?

Comment est maintenue la coopération entre les différentes échelles territoriales dans le processus de planification de plus en plus soumis à un environnement économique, social et technologique en mutation rapide ?

Après un peu plus d'un an, les intercommunalités du pôle métropolitain Sillon Alpin ont souhaité se structurer en réseau sous forme associative et devrait naître début février.

La philosophie est de considérer que le pôle métropolitain du Sillon Alpin doit se vivre avant tout comme un territoire de projet et un espace de coopération. Dans l'esprit des EPCI (établissement publics coopération intercommunal) fondateurs, le pôle métropolitain n'est pas une nouvelle structure mais une instance de coordination et d'impulsion. Ainsi le pôle métropolitain doit répondre à trois grandes fonctions :

- Le pôle métropolitain, outil de questionnement et de réflexion sur les enjeux communs, de mise en cohérence des politiques et de mise en réseau des acteurs :

- la réponse aux enjeux communs (relation urbanité/montagne, organisation de la métropole en archipel...) implique d'inventer des réponses originales.
 - la réponse aux enjeux commun (lutte contre l'étalement, promotion d'une mobilité durable...) implique de mettre en cohérence et de coordonner les politiques publiques
 - la réponse aux enjeux commun (amélioration grande accessibilité, nouvelle économie de la montagne...) implique de fédérer et de faire travailler ensemble différents niveaux d'acteurs à la fois politiques et socio-économiques
- Le pôle métropolitain, outil de dialogue, de lobbying et de négociation. Il doit permettre aux différents territoires du Sillon Alpin de parler d'une même voix dans le dialogue avec l'État, la Région, les Départements et plus largement l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'aménagement et au développement du Sillon Alpin.
 - Le pôle métropolitain, outil de promotion. Dans un contexte de concurrence accrue entre les différentes métropoles, le pôle métropolitain doit permettre de rendre visible et lisible un réseau d'agglomérations de taille moyenne à l'échelle européenne.

Une ingénierie métropolitaine au service de la démarche

A l'échelle du Sillon Alpin, de nombreux acteurs ont été impliqués dans la démarche :

- Les services des collectivités :
- Des consultants : un cabinet conseil en communication afin d'assurer l'animation de la démarche, un analyste territorial afin de mener une étude sur les moteurs du développement des agglomérations du pôle métropolitain Sillon Alpin et un cabinet d'avocat sur les questions juridico-administratives.
- Des structures parapubliques

Trois structures se sont mobilisées pour accompagner la démarche de création du pôle métropolitain : l'Agence d'Urbanisme de la Région grenobloise (AURG.), la Mission Développement Prospective (MDP) en Savoie et le CAUE de Haute Savoie.

Ensemble elles ont contribué à:

- Installer la démarche dans le paysage national des systèmes métropolitains en émergence et veillé aux constructions en cours : à travers la participation au réseau national des pôles métropolitains, une démarche de communication et de lobbying,
- Développer une « intelligence partagée » de la métropole alpine multipolaire : construction de représentations partagées du territoire métropolitain dans ses différentes dimensions et dans ses dynamiques de projets
- Accompagner les collectivités dans l'identification et à la justification des actions de coopérations à travers des groupes de travail thématique : « Economie-Enseignement Supérieur-Recherche », « Déplacement-Transport », « Culture, Tourisme » « Rayonnement et stratégie »

Trois échelles d'intégration des dynamiques métropolitaines

- L'échelle infra régionale et transfrontalière : le développement du Sillon Alpin doit obligatoirement être pensé en tenant compte de l'influence et des interactions avec ces différents niveaux
- L'échelle du Sillon Alpin

- L'échelle des maillons : consolider les coopérations de voisinage au sein des aires métropolitaines (agglomérations + PNR+ territoires périurbains)

3. Nouvelles formes d'urbanité et environnements métropolitains

Quels sont les principaux projets en développement (projets phares, grandes infrastructures, équipements sociaux ou culturels, etc.) et les programmes (informations, financements, investissements) de votre stratégie métropolitaine ?

Comment est effectué le dialogue entre les ambitions spécifiques des projets locaux et l'ambition du territoire métropolitain ?

Principaux projets en développement :

- Polarités de l'agglomération grenobloise : une volonté d'identifier et d'organiser le développement urbain autour des 3 polarités et en lien avec les gares et TC dans les branches du Y. Un enjeu d'opérationnalité dans la durée, de cohérence des programmations et d'impulsion sur le développement économique et social de l'agglomération toute entière.
- Grenoble Presqu'île : l'aménagement de la Presqu'île, site de 250 ha, (18% de la superficie de Grenoble) est l'occasion de faire d'un campus d'innovation international et d'un pôle économique stratégique pour le territoire, un véritable quartier au cœur de la ville et de l'agglomération. La philosophie : favoriser la mixité et la convivialité entre les étudiants, les chercheurs, les salariés et les futurs habitants autour de trois pôles – un « pôle de vie, un « cœur de vie » et un « pôle loisirs et plein air ». L'ambition : imaginer un nouveau modèle urbain pour une ville durable, attractive, qui réunit et rassemble.

4. Secteurs économiques innovants

Le niveau régional est-il suffisamment compétitif dans une économie mondialisée et un système de clusters d'innovation et permet-il de surmonter l'obstacle de l'organisation verticale des politiques publiques ?

Le poids économique de Rhône-Alpes : 10 % de l'économie française alors qu'elle ne concentre que 18 % des pôles de compétitivité (13 sur les 71).

La plupart des pôles du Sillon Alpin relèvent de coopérations avec les autres grands pôles économiques de Rhône-Alpes : Lyonbiopôle, Axelera, Tennerdis... Le Sillon Alpin est fortement partie prenante de la dynamique d'innovation et notamment en partenariat avec l'ensemble de l'économie Rhône-alpine.

Le Sillon Alpin est partenaire de 25 pôles ou cluster. Dans certain domaine, le Sillon Alpin sait développer ses propres moteurs de développement car il dispose d'un écosystème de l'innovation suffisant : triptyque recherche-université-industrie. Les pôles de compétitivité mettent en avant des secteurs d'activités d'avenir sur lesquels les territoires des agglomérations ont misé leur développement : énergies renouvelables, nanotechnologies, technologies de l'image, plasturgie, mécatronique.

Au-delà de l'inventaire et de la multiplicité des pôles il est intéressant de noter que d'après une évaluation nationale portant sur les 71 pôles français, 6 pôles du Sillon Alpin ont été jugés « très performants » et 3 autres comme « performants ». Ceci traduit donc la performance de l'écosystème de l'innovation et la capacité de coopération industrie/recherche. Ces pôles, clusters, laboratoires représentent plus de 26 000

chercheurs, 5 plateformes et campus de recherche, 4 centres de recherches internationaux, 8 centres techniques industriels, 10 organismes de recherches nationaux, 5 incubateurs,... Le succès des pôles de compétitivité et le dynamisme économique sont également le résultat d'un substrat scientifique, technologique et de recherche de premier plan notamment au niveau de son enseignement supérieur. Un système universitaire reconnu – Grenoble, 3ème ville universitaire de France – structuration d'un PRES – Opération Campus -

Au-delà d'un système de formation supérieur performant, le Sillon Alpin dispose d'un système de recherche hors du commun, unique et fortement ouvert sur l'industrie. Ce système de recherche est connecté aux pôles mondiaux de recherche et se distingue par la présence de grands laboratoires et centres de recherche français, européens et internationaux tels que : CERN, ILL, EMBL, le Synchrotron, LITEN, LAPP, LETI, INES...

5. Développement durable

Sur quels thèmes centraux et quelles politiques est basée votre stratégie métropolitaine ? Comment ces thèmes et politiques peuvent surmonter l'instabilité à court terme d'une vision à long terme et offrir un développement territorial performant, résilient et durable ?

Pour les présidents et maires des villes centres du Sillon Alpin, c'est bien l'importance des changements à venir, en termes climatiques, énergétiques, sociaux, économiques et financiers et la nécessité, pour y faire face, de valoriser les ressources endogènes du territoire (qualité du cadre de vie, taille humaine des agglomérations, ressources naturelles et agricole, ressources cognitives, potentiel d'innovation, tissu économique diversifié...) qui sont au centre même du projet de création d'un pôle métropolitain. Deux chantiers transversaux et stratégiques mobilisant l'ensemble des partenaires s'inscrivent dans cette perspective : la définition du modèle de la métropole en montagne et La définition du modèle de la métropole en réseau. Porteur d'enjeux transversaux et d'innovations, des axes de travail thématiques ont été identifiés comme potentiellement générateur d'actions communes :

- **Les transports** avec un effort souhaité vers des mobilités plus durables associant offre de transport et services coordonnés aux usagers, pour conforter à la fois la grande accessibilité et l'accessibilité régionale et locale au sein du territoire.
- **L'économie** : des pistes d'actions communes pour organiser la promotion du territoire et des « grands sites », pour valoriser les pôles de compétitivité et développer un cluster « montagne », pour développer une offre coordonnée de tourisme urbain et d'événementiel et ouvrir une réflexion sur l'économie verte valorisant les ressources du territoire.
- **L'université, la recherche et l'enseignement supérieur** : un enjeu d'accompagnement et de valorisation du PRES à l'échelle du pôle, de promotion de l'offre d'enseignement supérieur et de fertilisation croisée établissements supérieurs/entreprises.
- **Culture, Tourisme, événementiel** : un enjeu de coopération intégrée pour une meilleure lisibilité de l'offre culturelle et de formation aux arts dans le Sillon Alpin, de coopération structurée en matière d'offre culturelle et événementielle, et de coopération concertée entre les musées, établissements d'enseignements artistiques et médiathèques.